RESIDENCE DU RUANDA. TERRITOIRE D'ASTRIDA. Nº 3549/A.I.

ASTRIDA

Trunsmis à Monsieur l'Administrateur de Territoire à NYANZA, copie du télégramme ci-dessous.

Astrida, le 20 décembre 1950.-L'Administrateur Territorial Assistant, J. KIRSCH,

\$tre bien porté à trente neuf francs mais treize francs resteront bloqués C.A.C. pour répartition en fin d'année entre autorités coutumières meritantes stop prière Astrida communiquer citation Nyansa.

Résident